



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE PHILIPPE-LAROCHE
DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 4 JUIN 2018 À 19 H**

Personne(s) présente(s) :

Michel Beaulieu, président
Hélène Bergeron, Conseillère - District no 1
Alice Dignard, Conseillère - District no 2
Guy Gilbert, Conseiller - District no 3
Lucie Laroche, Conseillère - District no 4
Katy Duclos, Conseillère - District no 5
François Girard, Conseiller - District no 6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Autre(s) présence(s) :

Alain Boucher, Vérificateur externe de RCGT
Jean Blais, directeur des Services des finances et de l'administration

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Michel Beaulieu, président.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information
- 1.5 Dépôt - États financiers 2017 et rapport du vérificateur
- 1.6 Dépôt et présentation du rapport du maire sur la situation financière 2017
- 1.7 Adoption - Rapport financier et rapport du vérificateur externe 2017
- 1.8 Première période de questions (30 minutes)

2. Finances et Administration

- 2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires
- 2.2 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois
- 2.3 Adoption - Règlement d'emprunt 690 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 251 000 \$ afin de rembourser les coûts d'implantation des services publics aux bénéficiaires hors site du mont Écho
- 2.4 Adoption - Financement - Résolution de concordance et court terme - 34
- 2.5 Adoption - Financement - Résolution d'adjudication - 34
- 2.6 Autorisation de paiement - Frais juridiques supplémentaires - RCI 2016 de la CMQ

3. Direction générale

- 3.1 Dépôt - Nouveau formulaire de déclaration pécuniaire du maire



- 3.2 Autorisation de mandat - Avis juridique sur conflit d'intérêts potentiel - Les Villas sur le golf
- 3.3 Engagement - Embauche d'un préventionniste - Service de la protection contre l'incendie
- 3.4 Engagement - Pompiers à temps partiel
- 3.5 Autorisation - Demande de congé sans solde - Bruno Julien
- 3.6 Engagement - Personnel étudiant saisonnier - Saison Été 2018 - Loisirs, de la culture et de la vie communautaire
- 3.7 Engagement - Personnel étudiant saison estivale 2018 - Travaux publics et infrastructures

4. Travaux publics

- 4.1 Autorisation de mandat - Fourniture d'abrasifs pour les trois prochaines saisons de déneigement 2018-2021
- 4.2 Autorisation de mandat - Déneigement des chemins publics et des trottoirs du secteur Ouest saisons 2018 à 2023
- 4.3 Autorisation de mandat - Déneigement des chemins publics et des trottoirs du secteur Est saisons 2018 à 2023
- 4.4 Adoption - Enlèvement, repositionnement et ajout des panneaux d'arrêt
- 4.5 Autorisation de dépenses - Réfection du trottoir du chemin du Tour-du-Lac Sud
- 4.6 Autorisation de dépenses - Projet aqueduc, égouts et voirie secteur Mont-Cervin / Frais pour le service d'ingénierie
- 4.7 Autorisation de dépenses - Paiement de facture Bell pour des travaux sur le chemin du Tour-du-Lac Nord

5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Adoption - Règlement général 681-01 - Règlement modifiant le Règlement 681 concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2018
- 5.2 Autorisation protocole d'entente/événements- Événements CCKLB
- 5.3 Autorisation protocole d'entente/événements- Québec Singletrack Expérience
- 5.4 Autorisation de signature - Protocole d'entente MEC
- 5.5 Autorisation de mandat - Renouvellement contrat traçage sentiers de ski de fond - Saison 2019
- 5.6 Autorisation - Fête de Noël 2018

6. Urbanisme et développement durable

- 6.1 Aucun

7. Protection contre l'incendie

- 7.1 Autorisation de mandat - Acquisition et installation d'un compresseur à air respirable et ses composantes

8. Permis et inspections

- 8.1 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)
- 8.2 Autorisation - Demande d'usage conditionnel – XmanRace



8.3 Autorisation - Demande d'usage conditionnel - Trail de la Clinique Du Coureur

9. **Varia**
9.1 Aucun

10. **Période de questions**

11. **Levée de l'assemblée**

1.1 Ouverture de la séance et greffe

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19 h.

177-2018

1.2 Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptés ci-après, et ce, au moins 72 heures avant l'ouverture de cette séance ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Retrait à l'ordre du jour du(des) point(s) suivant(s) :

2.6 Autorisation de paiement - Frais juridiques supplémentaires - RCI 2016 de la CMQ

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

178-2018

1.3 Adoption des procès-verbaux

Les membres du conseil ont reçu dépôt du(des) procès-verbal(aux) suivant(s) par le secrétaire-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

Séance ordinaire du 7 mai 2018

La rédaction du(des) procès-verbal(aux) étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
ET RÉSOLU :

D'adopter le(les) procès-verbal(aux) ci-haut mentionné(s) tel(s) que déposé(s).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.4 Correspondance, dépôt et information

Correspondance

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose aux membres du conseil municipal la correspondance suivante :



16 mai 2018 - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire nous informe de l'approbation du règlement no 686 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 2 700 000 \$ décrétant la construction et l'aménagement du bâtiment d'accueil du parc des Sentiers-du-Moulin

24 mai 2018 - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire nous informe de la fermeture du dossier de plainte concernant le Règlement d'emprunt 675 d'un montant maximum de 300 000 \$ pour le financement et la réalisation des travaux d'aménagement des installations septiques du parc des Sentiers-du-Moulin

Dépôt

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose aux membres du conseil municipal :

Le certificat suite à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement numéro 688 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 270 000 \$ pour le financement et la réalisation des travaux de sécurisation des accès et du stationnement de l'école Montagnac

Information

Aucune

1.5 Dépôt - États financiers 2017 et rapport du vérificateur

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose aux membres du conseil les documents « États financiers 2017 et Rapport du vérificateur » et les invite à le consulter.

1.6 Dépôt et présentation du rapport du maire sur la situation financière 2017

Monsieur le maire Michel Beaulieu présente à l'assemblée le « Rapport du Maire sur la situation financière 2017 » et les invite à le consulter.

179-2018

1.7 Adoption - Rapport financier et rapport du vérificateur externe 2017

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier a déposé aux membres du conseil le rapport financier 2017 et le rapport du vérificateur externe 2017 pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017;

ATTENDU QUE M. Alain Boucher, de Raymond Chabot Grant Thornton, a présenté aux membres du conseil le rapport financier 2017 et le rapport du vérificateur externe 2017 pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'accepter le rapport financier 2017 et le rapport du vérificateur externe 2017 pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017 tel que déposé.



D'autoriser le maire et le secrétaire-trésorier à signer les deux documents.

D'autoriser le secrétaire-trésorier à déposer le rapport financier au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.8 Première période de questions (30 minutes)

À 19 h 25, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- M. Patrice Boissonneau mentionne que monsieur le maire s'est dit publiquement favorable au projet et demande de justifier son attitude en ce sens.
RP : Monsieur le maire mentionne que le promoteur voulait par la présentation raffiner son projet à ce stade de réalisation afin de l'adapter aux doléances des citoyens. Monsieur le maire confirme qu'il supporte ce genre de projet et qu'il considère qu'il mérite d'être étudié, mais qu'en campagne électorale il s'est aussi opposé au projet déposé en 2017 qui comprenait 150 condos et des hébergements touristiques.
- 2- M. Martin Côté demande si des personnes sont impliquées de près ou de loin dans l'hôtel Entourage sur-le-lac et qui aurait avantage à réduire la concurrence hôtelière en s'affichant contre la section hôtelière touristique du projet des Villas sur le golf.
RP : Monsieur le maire mentionne qu'il était maire à l'époque de la construction de l'hôtel Entourage et qu'il a souhaité à l'époque s'inspirer d'un projet similaire à l'Estérel et qu'en 2013 après sa défaite électorale il a travaillé avec le groupe Tanguay, mais qu'il n'a plus d'intérêt depuis plus de 18 mois.
- 3- Mme Andrée Turenne demande comment le maire peut justifier le projet des Villas sur le golf quand ce dernier n'est pas dans une zone prioritaire de développement au schéma et au plan d'urbanisme.
RP : Monsieur le maire mentionne qu'il ne justifiera pas ce projet ce soir, car le projet sera présenté et discuté lorsque complet à l'automne en consultation publique.
- 4- M. Claude Filteau demande dans le projet d'infrastructures du mont Cervin, si la Municipalité se dirige vers des coûts de travaux de l'ordre 14 M\$ ou de 12 M\$.
RP : Monsieur le maire mentionne qu'il pourra étoffer le dossier et répondre à la prochaine séance.
- 5- Mme Marie Gagnon demande au conseiller Guy Gilbert comment il peut concilier son appui au projet des Villas sur le golf avec ses déclarations de campagne électorale a « Travailler pour le peuple et l'ADN des résidents et réduire la circulation ».
RP : Monsieur le maire donne la parole au conseiller Guy Gilbert qui mentionne qu'il travaille toujours pour sécuriser la circulation et offrir des modes de transport diversifiés et sécuritaires (piéton et cycliste) et que ces propos étaient ciblés en ce sens. Il donne comme exemple les travaux actuels dans la zone communautaire.
- 6- M. Michel Maillot demande si le maire a compris le message de la pétition à l'effet que la population ne veut pas de ce projet et que la présentation du promoteur est pleine de fausses vérités sur les espaces verts, les sources d'eau, etc.
RP : Monsieur le maire mentionne que le projet devra passer tous les filtres d'approbation avant d'être présenté à l'automne en consultation publique.
- 7- M. Robert Plouffe demande pourquoi le maire présente un projet qui



va à l'encontre du RCI.

RP : Monsieur le maire mentionne qu'il n'a pas autorisé ni présenté un projet, mais que le projet des Villas sur le golf est à l'étude et qu'il ne pourra pas voir le jour si effectivement il ne respecte pas le RCI.

- 8- Mme Marie Dufour demande comment le déboisement et le remblayage vont améliorer le golf.

RP : Monsieur le maire mentionne que le Service des permis est très rigoureux et qu'il vérifiera si le projet de mise aux normes du terrain de golf a été fait dans le respect des normes et permis.

- 9- M. Jean-Sébastien Mailloux demande si le conseil va agir concernant le problème de vitesse dans sa rue du chemin des Mélèzes comme demandé le mois dernier.

RP : Monsieur le maire mentionne qu'ils ont eu une rencontre de travail à ce sujet et qu'ils vont déposer un projet le mois prochain. Il demandera également aux travaux publics de mettre la « Stell » sur le chemin des Mélèzes.

RP : Monsieur le maire donne la parole à la conseillère Hélène Bergeron qui mentionne qu'elle suit ce problème de près.

- 10-M. Daniel Roy demande pourquoi le maire a mentionné en campagne électorale que les travaux sur le golf n'étaient qu'une petite mise à niveau.

RP : Monsieur le maire mentionne qu'il a toujours dit qu'il savait qu'il y avait un projet et c'est pourquoi il fait toujours son porte-à-porte à deux pour éviter que des gens détournent et/ou déforment ses propos comme M. Roy vient de la faire.

- 11- M. Pascal Drop demande si l'on pourrait permettre la circulation dans les deux sens aux heures de pointe sur les travaux chemin du Tour-du-Lac pour réduire la congestion durant les travaux.

RP : Monsieur le maire mentionne que lorsque les policiers font la circulation, tout va bien, mais qu'ils ne le font pas tous les jours et qu'il validera si l'on peut permettre la circulation dans les deux sens à l'heure de pointe ou du moins dans le bon sens matin/soir.

- 12- Mme Sophie Ouellet demande comment c'est possible d'appuyer un projet comme les Villas sur le golf qui ne permet pas d'assurer la tranquillité des gens et comment le promoteur peut-il commencer la vente des condos s'il y a consultation publique à l'automne.

RP : Monsieur le maire mentionne que ce n'est pas le promoteur, mais le conseil qui décide des projets et qu'il y aura consultation publique à l'automne donc le promoteur ne pourra pas vendre des unités cet été.

- 13- Mme Francine Asselin demande pourquoi le conseil songe mettre de l'aussi haute densité au projet des Villas sur le golf qu'au projet des Quatre-temps.

RP : Monsieur le maire mentionne que le dossier du Quatre-temps avait pour objectif d'augmenter la densité tout en limitant la pression sur le lac et le déboisement tout comme le projet des Villas sur le golf.

- 14- M. Jérôme Thibodeau demande si le chemin de l'Érablière est une piste de course et demande combien on donne à la SQ pour son travail sur notre territoire et l'appliquer du respect des limites de vitesse.

RP : Monsieur le maire mentionne que le coût est de l'ordre de 1,3 à 1,4 M\$.

- 15- M. Robert Plouffe demande pourquoi en 2015 le maire a demandé un avis juridique avec M. Michel Noël pour permettre un développement sur le golf et qu'il est donc clair qu'il s'est placé en situation apparente de conflit d'intérêts. De plus, pourquoi il a payé pour acheter la machine du golf pour aider le traçage des Sentiers du Moulin.

RP : Monsieur le maire mentionne qu'il ne s'est pas placé en conflit d'intérêts.

- 16- M. Alain Roy demande pourquoi le maire, le 29 mai 2018, lui a dit qu'il n'y avait pas d'étude dans le dossier des Villas sur le golf.



RP : Monsieur le maire mentionne qu'actuellement, il n'y a pas d'étude déposée à la Municipalité, mais qu'il devra en avoir avant la consultation publique de l'automne.

17- M. Robert Plouffe demande ce que le maire a retenu de sa formation en éthique.

RP : Monsieur le maire mentionne qu'il n'a pas l'intention de se retrouver devant les journaux pour une raison d'éthique.

18- Mme Hélène Robitaille demande pourquoi on ne peut plus louer des salles municipales à des fins de party.

RP : Monsieur le maire mentionne que les locaux sont souvent brisés lors des partys restreignant après coup l'accès aux activités de loisirs pendant des jours pour les travaux de réparation, et ce, même si les gens paient pour les réparations.

19- M. Michel Maillot demande pourquoi en 2002 il a eu un référendum sur le projet des Villas sur le golf et en 2018 pour le même projet il n'y aura pas de référendum.

RP : Monsieur le maire mentionne qu'il répondra en consultation publique à l'automne.

Fin de la période de questions à 20 h 52.

180-2018

2.1

Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

ATTENDU QUE le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de mai 2018, ainsi que la liste des engagements budgétaires.

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de mai 2018 totalisant une somme de 432 055,99 \$ et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.2

Dépôt des états des revenus et dépenses du mois

Le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé aux membres du conseil municipal l'état des revenus et dépenses du mois de mai 2018 et les invite à le consulter.

181-2018

2.3

Adoption - Règlement d'emprunt 690 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 251 000 \$ afin de rembourser les coûts d'implantation des services publics aux bénéficiaires hors site du mont Écho

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard



APPUYÉ par Madame Katy Duclos
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement d'emprunt 690 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 251 000 \$ afin de rembourser les coûts d'implantation des services publics aux bénéficiaires hors site du mont Écho.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

182-2018

2.4

Adoption - Financement - Résolution de concordance et court terme - 34

ATTENDU QUE conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Lac-Beauport souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 2 527 000 \$ qui sera réalisé le 19 juin 2018, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
2-102	20 200 \$
2-103	72 000 \$
2-104	11 300 \$
2-108	49 300 \$
2-110	88 000 \$
9-202	126 000 \$
609	243 600 \$
609	85 700 \$
12-227	55 800 \$
672	8 000 \$
672	30 400 \$
672	370 000 \$
672	1 366 700 \$

ATTENDU QU' il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE conformément au 1er alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D 7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour les règlements d'emprunts numéros 9-202, 609, 12-227et 672, la Municipalité de Lac-Beauport souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport aura le 11 juin 2018, un emprunt au montant de 751 900 \$, sur un emprunt original de 1 232 500 \$, concernant le financement des règlements d'emprunts numéros 2-102, 2-103, 2-104, 2-108, 2-110, 9-202, 12-227 et 609;

ATTENDU QU' en date du 11 juin 2018, cet emprunt n'a pas été renouvelé;



ATTENDU QUE l'émission d'obligations qui sera réalisée le 19 juin 2018 inclut les montants requis pour ce refinancement;

ATTENDU QU' en conséquence et conformément au 2e alinéa de l'article 2 précité, il y a lieu de prolonger l'échéance des règlements d'emprunts numéros 2-102, 2-103, 2-104, 2-108, 2-110, 9-202, 12-227 et 609;

IL EST PROPOSÉ par «ProposePar»
APPUYÉ par «AppuyePar»
ET RÉSOLU :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1er alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

1. les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 19 juin 2018;
2. les intérêts seront payables semi annuellement, le 19 juin et le 19 décembre de chaque année;
3. les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D 7);
4. les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;
5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;
6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le (la) secrétaire trésorier(ère) ou trésorier(ère) à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;
7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

CPD DE CHARLESBOURG
155, 76E RUE EST
QUÉBEC, QC
G1H 1G4

8. Que les obligations soient signées par le maire et le secrétaire-trésorier. La Municipalité de Lac-Beauport, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

QUE en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2024 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 9-202, 12-227, 609 et 672 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 19 juin 2018), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

QUE compte tenu de l'emprunt par obligations du 19 juin 2018, le



terme originel des règlements d'emprunts numéros 2-102, 2-103, 2-104, 2-108, 2-110, 9-202, 12-227 et 609, soit prolongé de 8 jours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

183-2018

2.5 Adoption - Financement - Résolution d'adjudication - 34

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Lac-Beauport accepte l'offre qui lui est faite de Valeurs mobilières Desjardins inc. pour son emprunt du 19 juin 2018 au montant de 2 527 000 \$ par obligation en vertu des règlements d'emprunt numéros 2-102, 2-103, 2-104, 2-108, 2-110, 9-202, 12-227, 609 et 672., au prix de 98,718 échéant en série cinq (5) ans comme suit :

218 000 \$	2,00	19 juin 2019
225 000 \$	2,25	19 juin 2020
232 000 \$	2,35	19 juin 2021
239 000 \$	2,55	19 juin 2022
1 613 000 \$	2,65	19 juin 2023

QUE les obligations, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire préautorisé à celui-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.6 Autorisation de paiement - Frais juridiques supplémentaires - RCI 2016 de la CMQ

Point retiré de l'ordre du jour et n'est pas discuté

3.1 Dépôt - Nouveau formulaire de déclaration pécuniaire du maire

Suivant les dispositions de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le directeur général et secrétaire-trésorier dépose devant le conseil la nouvelle déclaration des intérêts pécuniaires du maire produite le 8 mai dernier.

184-2018

3.2 Autorisation de mandat - Avis juridique sur conflit d'intérêts potentiel - Les Villas sur le golf

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Girard
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service du greffe à mandater une firme d'avocats pour rédiger un « avis juridique sur l'existence d'un conflit d'intérêts potentiel dans le dossier des Villas sur le golf ».

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



185-2018

3.3

Engagement - Embauche d'un préventionniste - Service de la protection contre l'incendie

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la protection contre l'incendie;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 5 juin 2018, Monsieur Simon Beaulieu à titre de « préventionniste » temps plein à l'échelon 3 des conditions salariales. Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Cette embauche est conditionnelle au maintien du lieu de résidence à moins de 8 kilomètres de la caserne.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

186-2018

3.4

Engagement - Pompiers à temps partiel

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la protection contre l'incendie ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Hélène Bergeron
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 5 juin 2018, messieurs Simon Ouellet et Anthony Perrier à titre de pompiers à temps partiel, occasionnel à l'échelon 1 des conditions salariales. Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Ces embauches sont conditionnelles au maintien du lieu de résidence à moins de 8 kilomètres de la caserne.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

187-2018

3.5

Autorisation - Demande de congé sans solde - Bruno Julien

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la protection contre l'incendie et du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Katy Duclos
ET RÉSOLU :

De refuser la demande de congé sans solde à monsieur Bruno Julien, pompier du Service de la protection contre l'incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



188-2018

3.6 Engagement - Personnel étudiant saisonnier - Saison Été 2018 - Loisirs, de la culture et de la vie communautaire

ATTENDU les recommandations du directeur général et secrétaire-trésorier ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur François Girard
ET RÉSOLU :

De procéder à l’engagement des étudiants suivants pour la saison été 2018 aux postes et échelons décrits ci-après.

Noms	Postes étudiants		Horaire	Échelon
Marilou Girard	Assistant-sauveteur	T-partiel	Variable	1
Myrémie Brousseau	Sauveteur	T-partiel	Variable	1
Béatrice Cournoyer	Sauveteur	T-partiel	Variable	1
Florence Boucher	Sauveteur	T-partiel	Variable	1

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d’opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

189-2018

3.7 Engagement - Personnel étudiant saison estivale 2018 - Travaux publics et infrastructures

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D’engager pour la saison estivale 2018, Charles Auclair à titre d’étudiant au Service des travaux publics et infrastructures, niveau collégial sans spécialisation à l’échelon 1 des conditions salariales. Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d’opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

190-2018

4.1 Autorisation de mandat - Fourniture d'abrasifs pour les trois prochaines saisons de déneigement 2018-2021

ATTENDU QU’ un appel d’offres public numéro 18-428 a été produit pour « Fourniture d’abrasifs pour les trois prochaines saisons de déneigement 2018-2021 »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Girard
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D’autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d’appel d’offres numéro 18-428.



Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Les Entreprises P.E.B.	514 500,00 \$

Les sommes nécessaires devant être prises au budget d’opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191-2018

4.2 Autorisation de mandat - Déneigement des chemins publics et des trottoirs du secteur Ouest saisons 2018 à 2023

ATTENDU QU’ un appel d’offres public numéro 18-429 a été produit pour « Déneigement des chemins publics et des trottoirs du secteur Ouest saisons 2018 à 2023 »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Girard
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D’autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d’appel d’offres numéro 18-429.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Les Entreprises P.E.B.	1 759 225,00 \$
Les Entreprises Lou-Vil ltée	2 051 152,00 \$
Construction Bé-con inc.	2 625 649,00 \$

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d’opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

192-2018

4.3 Autorisation de mandat - Déneigement des chemins publics et des trottoirs du secteur Est saisons 2018 à 2023

ATTENDU QU’ un appel d’offres public numéro 18-427 a été produit pour « Déneigement des chemins publics et des trottoirs du secteur Est saisons 2018 a 2023 »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Girard
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D’autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d’appel d’offres numéro 18-427.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Le Groupe du Moulin inc.	3 084 517,50 \$ non conforme
Les Entreprises P.E.B. ltée	3 466 158,25 \$
Les Entreprises Lou-Vil ltée	3 835 651,40 \$



Les Entreprises Serge Bureau	4 158 027,00 \$
------------------------------	-----------------

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d’opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

193-2018

4.4

Adoption - Enlèvement, repositionnement et ajout des panneaux d'arrêt

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Girard
APPUYÉ par Madame Katy Duclos
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à procéder à l'enlèvement et au repositionnement des panneaux "Arrêt" toutes directions situés devant l'école Montagnac à l'intersection du chemin de l'École, ainsi que l'installation d'"Arrêt" toutes directions à l'intersection du chemin du Tour-du-Lac et du chemin des Lacs.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d’opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

194-2018

4.5

Autorisation de dépenses - Réfection du trottoir du chemin du Tour-du-Lac Sud

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Girard
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à engager des dépenses pour réaliser le projet de « réfection du trottoir du chemin du Tour-du-Lac Sud » pour un montant maximum de 200 000,00 \$ plus taxes, avec une limite de dépenses à 118 000 \$ taxes comprises d’ici la promulgation du Règlement d'emprunt no 687.

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt no 687.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

195-2018

4.6

Autorisation de dépenses - Projet aqueduc, égouts et voirie secteur Mont-Cervin / Frais pour le service d'ingénierie

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Girard
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à engager des dépenses pour réaliser le mandat de « projet aqueduc, égouts et voirie secteur Mont-Cervin / Frais pour le service



d'ingénierie » pour un montant maximum de 171 480,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires seront prises au Règlement d'emprunt no 669.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

196-2018

4.7

Autorisation de dépenses - Paiement de facture Bell pour des travaux sur le chemin du Tour-du-Lac Nord

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Girard
APPUYÉ par Madame Katy Duclos
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à engager des dépenses pour réaliser le projet de « paiement de facture Bell pour des travaux sur le chemin du Tour-du-Lac Nord » pour un montant maximum de 5 454,00 \$ plus taxes et frais si applicable.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

197-2018

5.1

Adoption - Règlement général 681-01 - Règlement modifiant le Règlement 681 concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2018

ATTENDU QUE le secrétaire-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 681-01 Règlement modifiant le Règlement 681 concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2018.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

198-2018

5.2

Autorisation protocole d'entente/événements- Événements CCKLB

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer les protocoles d'entente à intervenir avec le CCKLB pour la réalisation des événements cités ci-après :

Organismes / Événements	Dates et lieu
Régate régionale / CCKLB	7 juillet 2018 Club nautique



Championnats provinciaux / CCKLB	17-19 août 2018 Club nautique
----------------------------------	----------------------------------

D'autoriser une participation financière de la municipalité pour un montant de 16 380 \$ à ces évènements.

D'en informer la Sûreté du Québec pour qu'ils se gouvernent en conséquence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

199-2018

5.3

Autorisation protocole d'entente/événements- Québec Singletrack Expérience

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Madame Katy Duclos
ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer les protocoles d'entente à intervenir avec les organismes suivants pour la réalisation des événements cités ci-après :

Organismes / Événements	Dates et lieu
Québec Singletrack Expérience / LBCycle	8 août 2018, sentiers, Club nautique et rues (Chemin de la Cime, Montée du Cervin, Chemin des Colibris, Chemin des Parulines, Chemin de l'Éperon (en haut de Lac Neigette et près du Chemin de l'École), Chemin du Tour-du-Lac, Chemin du Grand Bornand.)

D'autoriser une participation financière de la municipalité pour un montant de 4 280 \$ à cet événement.

D'autoriser le Service de police à permettre l'occupation de la voie publique sur certains chemins aux fins des événements.

De laisser, en tout temps, un accès pour les véhicules d'urgence.

D'en informer la Sûreté du Québec et le Service de la protection contre l'incendie pour qu'ils se gouvernent en conséquence.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

200-2018

5.4

Autorisation de signature - Protocole d'entente MEC

IL EST PROPOSÉ par : Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par : Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le document « Protocole d'entente MEC » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

201-2018

5.5

Autorisation de mandat - Renouvellement contrat traçage sentiers de ski de fond - Saison 2019

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service



des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à mandater Construction et Rénovation Dallas inc. pour le « Traçage des sentiers de ski de fond aux Sentiers du Moulin – Saison 2019 » pour un montant maximum de 76 502,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

202-2018

5.6

Autorisation - Fête de Noël 2018

ATTENDU QUE les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
APPUYÉ par Madame Katy Duclos
ET RÉSOLU :

D'autoriser le nom de la « Fête de Noël Proludik présentée par Desjardins » et la tenue de l'événement les 1^{er} et 2 décembre 2018 dans la zone communautaire.

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, à signer tous les documents concernant l'événement et à engager les dépenses pour un maximum de 15 000,00 \$.

D'autoriser l'affichage temporaire pour diriger les visiteurs.

D'autoriser une demande de subvention auprès du Secrétariat à la Capitale-Nationale via le Fonds de développement économique de la région de la Capitale-Nationale (FDERCN) et auprès de l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2017-2019.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

203-2018

7.1

Autorisation de mandat - Acquisition et installation d'un compresseur à air respirable et ses composantes

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 18-430 a été produit pour « Acquisition et installation d'un compresseur à air respirable et ses composantes »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la protection contre l'incendie;

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Bergeron
APPUYÉ par Madame Katy Duclos
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service de la protection contre l'incendie à mandater le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 18-430.



Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
La boutique du plongeur Itée	66 400,00 \$
Compresseurs GB plus inc.	Non déposé
L'Arsenal	Non déposé

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement sur 5 ans à partir de 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

204-2018

8.1 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d’intégration et d’implantation architecturale (PIIA)

- ATTENDU QUE

conformément au Règlement sur les plans d’implantation et d’intégration architecturale numéro 09-198, la réalisation de certains permis requiert l’approbation du conseil municipal;
- ATTENDU QUE

le comité consultatif d’urbanisme a analysé les plans et documents et qu’il a émis des recommandations pour ces projets présentés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur François Girard
ET RÉSOLU :

D’autoriser ou de refuser selon le cas, l’émission des permis, ci-après décrits au tableau synthèse.

No. demande de permis	Objet	Décision du conseil
2018-20017	PIIA – Agrandissement d’une résidence de plus de 200 m² et construction à l’intérieur d’un secteur de fortes pentes et des bandes de protection (article 5.1.13 RCI CMQ) 303, chemin du Tour-du-Lac Lot 1 497 605	Accepté

Que cette acceptation ne porte que sur l’objet décrit en fonction du règlement 09-198 et n’autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale et d’urbanisme.

Qu’aucun permis ne soit émis avant que le Service des permis et inspections ait analysé la demande de permis et affirme que la demande est en tout point conforme aux normes et règlements municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

205-2018

8.2 Autorisation - Demande d'usage conditionnel – XmanRace

- ATTENDU QUE

Les productions Xman inc., représenté par monsieur Nicolas Taillefer a fait une demande pour un usage conditionnel, pour la tenue de l'événement « XmanRace »;
- ATTENDU QUE

le comité consultatif d’urbanisme a analysé la demande et la considère satisfaisante et conforme aux objectifs et critères émis au règlement sur les



usages conditionnels et en fait une recommandation favorable;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'accepter la demande d'usage conditionnel numéro 2018-00145.

Qu'une subvention discrétionnaire du conseil de 1 000,00 \$ soit versée à l'organisme « LBCycle inc. » en remerciement de leur contribution bénévole à l'évènement.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

206-2018

8.3 Autorisation - Demande d'usage conditionnel - Trail de la Clinique Du Coureur

ATTENDU QUE Horizon 5, La Clinique Du Coureur et le Centre plein air Le Saisonnier, représenté par Monsieur Christian Morneau, ont fait une demande d'un usage conditionnel, pour la tenue de l'évènement " Trail de la Clinique Du Coureur ";

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et la considère satisfaisante et conforme aux objectifs et critères émis au règlement sur les usages conditionnels et en fait une recommandation favorable;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'accepter la demande d'usage conditionnel numéro 2018-00063.

Qu'une subvention discrétionnaire du conseil de 1 000,00 \$ soit versée à l'organisme « Centre plein air Lasallien inc. » en remerciement de leur contribution bénévole à l'évènement.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Période de questions

À 21 h 30, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

1- M. Nelson Michaud demande, considérant que monsieur le conseiller François Girard a déjà présumé des conclusions à la demande d'avis juridique et présumé des recommandations des avocats, est-ce que l'on peut s'attendre à un avis impartial de la part de la firme.
RP : Monsieur le maire mentionne que oui.

2- Mme Francine Boily demande qui fait appliquer le règlement sur les bruits excessifs et quels sont les pouvoirs de la ville pour appliquer le règlement de nuisance.
RP : Monsieur le maire mentionne que c'est la police SQ qui a la légitimité et le mandat d'intervenir pour appliquer ce règlement.

3- M. Gaétan Lapierre demande si le 171 000 \$ en frais



supplémentaires voter ce soir sera pris sur le règlement d'emprunt mont Cervin.

RP : Monsieur le maire mentionne que oui.

- 4- M. Jérôme Thibodeau demande pourquoi les fossés sont très laids avec des roches.

RP : Monsieur le maire mentionne que c'est une obligation lorsque les fossés sont en pente trop forte et que c'est la population qui a choisi ce modèle d'aménagement en consultation publique, car ce dernier était moins dispendieux.

- 5- M. Francis Gagné demande que la Municipalité intervienne sur le site du club nautique, car en dehors des heures d'ouverture c'est présentement hors de contrôle : bruit, party, baignade, mise à l'eau, etc.

RP : Monsieur le maire mentionne qu'il va réfléchir à la situation et intervenir.

Fin de la période de questions à 21 h 45.

11. Levée de l'assemblée

Le président lève l'assemblée à 21 h 45.

Michel Beaulieu, maire

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier



ANNEXE 1
Liste des déboursés – Mai 2018

LISTE DES COMPTES A PAYER MAI 2018 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
GIGUERE PAULINE	2018-06-05	25322	104.17 \$
PAQUET, REJEAN	2018-06-05	25323	416.67 \$
2419-2460 QUEBEC INC.	2018-06-05	25324	1 101.86 \$
9017-8674 QUEBEC INC.	2018-06-05	25325	1 929.18 \$
ASS. NAUTIQUE DU LAC-BLEU	2018-06-05	25326	1 000.00 \$
ASS. PROPRIETAIRES DU MONT CERVIN	2018-06-05	25327	1 000.00 \$
AUCLAIR MARIANNE	2018-06-05	25328	500.00 \$
BAILLARGEON SAMUELLE	2018-06-05	25329	500.00 \$
BAILLARGEON ERIKA	2018-06-05	25330	500.00 \$
BELL CANADA	2018-06-05	25331	689.85 \$
BRENTAG CANADA INC.	2018-06-05	25332	1 452.13 \$
BUANDERIE VICTORIA	2018-06-05	25333	108.08 \$
CEGEP DE DRUMMONDVILLE	2018-06-05	25334	143.72 \$
CENTRE D'ENTRAINEMENT ACROBATK	2018-06-05	25335	1 000.00 \$
CLUB CANOE-KAYAK LAC-BEAUPORT	2018-06-05	25336	1 000.00 \$
CLUB NORDIQUE DU MOULIN	2018-06-05	25337	1 000.00 \$
COMPASS MINERALS CANADA CORP	2018-06-05	25338	2 367.01 \$
CONTENEURS DE LA CAPITALE (LES)	2018-06-05	25339	684.10 \$
DECAM	2018-06-05	25340	5 007.05 \$
DESROCHERS MÉDÉRIK	2018-06-05	25341	500.00 \$
DLT ARPEUTEURS-GÉOMÈTRE	2018-06-05	25342	3 716.33 \$
FADOQ LAC BEAUPORT	2018-06-05	25344	1 000.00 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	2018-06-05	25345	60.00 \$
GUILDE ARTISTIQUE LAC-BEAUPORT	2018-06-05	25346	1 000.00 \$
HAMEL MACHINERIES INC.	2018-06-05	25347	1 856.85 \$
IMMEUBLES TRISKEL CONSTRUCTION INC.	2018-06-05	25348	4 909.43 \$
MAHEUX HAINS ARPENT.GEOMETRES	2018-06-05	25349	1 000.00 \$
MAISON LAPRISE	2018-06-05	25350	1 000.00 \$
MIGNEAULT FÉLIX	2018-06-05	25351	284.72 \$
NETTOYEUR METRO	2018-06-05	25352	52.60 \$
QUB ULTIMATE	2018-06-05	25353	25.00 \$
REGROUPEMENT DU LAC (LE)	2018-06-05	25354	450.00 \$
REGROUP. GENS AFFAIRES & TOURISME LB	2018-06-05	25355	1 000.00 \$
RESTAURANT LE BATIFOL INC.	2018-06-05	25356	209.27 \$
SERVICES SAUVETAGE TECHNIQUE	2018-06-05	25357	925.54 \$
SCHERRER JACQUES	2018-06-05	25358	1 000.00 \$
SECURITE SIROIS ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX INC.	2018-06-05	25359	772.63 \$
SENTIER DU MOULIN LAC-BEAUPORT (LES)	2018-06-05	25360	10 000.00 \$
SHRED-IT INTERNATIONAL ULC	2018-06-05	25361	294.88 \$
SIGNALISATION LEVIS INC.	2018-06-05	25362	1 080.77 \$
TBL TELECOM INC.	2018-06-05	25363	191.14 \$
TI-MOUSSE DANS BROUSSE	2018-06-05	25364	769.68 \$
BEDARD-DESILETS CHARLES-DAVID	2018-06-05	402578	520.00 \$
BINDELLE GÉRALDINE	2018-06-05	402579	2 282.25 \$
BRONSARD, DIANE	2018-06-05	402580	400.00 \$
FECTEAU SUZIE	2018-06-05	402581	166.67 \$
GAGNE ISABELLE	2018-06-05	402582	1 386.67 \$



NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
GRENIER MELANIE	2018-06-05	402583	37.68 \$
HANDFIELD FLORA	2018-06-05	402584	693.00 \$
LAMONTAGNE DENIS	2018-06-05	402585	120.00 \$
L'HEUREUX, FRANCOIS	2018-06-05	402586	2 250.69 \$
ROULEAU ANY	2018-06-05	402587	213.33 \$
ROUSSEAU GABRIELLE	2018-06-05	402588	195.00 \$
BOIVIN & GAUVIN INC.	2018-06-05	402589	856.84 \$
ABTECH	2018-06-05	402590	58.64 \$
AIR LIQUIDE CANADA	2018-06-05	402591	315.64 \$
ALIMENTATION A.D.R.	2018-06-05	402592	244.76 \$
ALLEN ENTRE. GÉNÉRAL INC.-CWA	2018-06-05	402593	5 826.14 \$
AMBULANCE ST-JEAN	2018-06-05	402594	436.00 \$
ASPHALTE LAGACE LTÉE	2018-06-05	402595	2 416.34 \$
BELIZIA SPORT	2018-06-05	402596	1 687.00 \$
BIOTHERMICA TECHNOLOGIES INC.	2018-06-05	402597	6 611.06 \$
CAMIONS FREIGHTLINER QUEBEC INC.	2018-06-05	402598	307.46 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	2018-06-05	402599	650.29 \$
CENTRE LOCA-TOUT (1993) INC.	2018-06-05	402600	341.94 \$
CENTRE SERVICES PARTAGÉS QC	2018-06-05	402601	20.82 \$
CENTRE TECHNIQUE GILCO	2018-06-05	402602	83.82 \$
CHEM ACTION	2018-06-05	402603	200.06 \$
CIMA	2018-06-05	402604	3 523.99 \$
COTE FLEURY INC.	2018-06-05	402605	132.55 \$
CREAPUB DESIGN	2018-06-05	402606	448.00 \$
C.T.M. QUEBEC INC.	2018-06-05	402607	590.89 \$
CT-PAIEMENT INC.	2018-06-05	402608	47.82 \$
DESCHAMPS IMPRESSION INC.	2018-06-05	402609	2 811.14 \$
DIABOLO DESIGN ET WEB	2018-06-05	402610	25.87 \$
DICOM EXPRESS	2018-06-05	402611	104.11 \$
DION DANY	2018-06-05	402612	582.66 \$
DISTRIBUTION SPORTS-LOISIRS	2018-06-05	402613	11 435.53 \$
DROLET RESSORTS INC.	2018-06-05	402614	752.86 \$
DRUIDE INFORMATIQUE	2018-06-05	402615	211.55 \$
EMCO CORPORATION	2018-06-05	402616	1 322.21 \$
ENTOURAGE RESORT SUR LE LAC	2018-06-05	402618	10 698.04 \$
ENTREPRISES B.L.C. INC.	2018-06-05	402619	722.79 \$
ENTREPRISES TREMA (LES)	2018-06-05	402623	42 791.40 \$
ENVIRONEX LABORATOIRES	2018-06-05	402624	302.39 \$
EQUIPEMENT L.A.V. INC.	2018-06-05	402625	490.94 \$
EUGENE ALLARD INC.	2018-06-05	402626	40.93 \$
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.	2018-06-05	402627	37 564.89 \$
GBI EXPERT-CONSEILS INC.	2018-06-05	402628	17 217.51 \$
GARAGE DANIEL BLANCHET	2018-06-05	402629	882.85 \$
GRAPHICA IMPRESSSION LTEE	2018-06-05	402630	366.09 \$
GROUPE ARCHAMBAULT INC.	2018-06-05	402631	556.73 \$
GROUPE J.S.V. INC.	2018-06-05	402632	84.16 \$
HABITATIONS ST-DUNSTAN (LES)	2018-06-05	402633	1 982.70 \$
HYDRAULIQUE CHAUVEAU INC.	2018-06-05	402634	81.81 \$
IBS SÉCURITÉ	2018-06-05	402635	2 455.27 \$
IMPRESSION COULEUR	2018-06-05	402636	21.27 \$
INDUSTRIES LAM-E	2018-06-05	402637	358.66 \$
JOLIN, MARTIN	2018-06-05	402638	1 814.33 \$



NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
LABO. CANALISATIONS SOUT. LCS INC.	2018-06-05	402639	488.64 \$
LABRECQUE RICHARD	2018-06-05	402640	98.04 \$
LATULIPPE (30300)	2018-06-05	402641	342.18 \$
LBCYCLE INC.	2018-06-05	402642	1 000.00 \$
LEFEBVRE EMILIE	2018-06-05	402643	60.00 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	2018-06-05	402644	1 022.52 \$
LIBRAIRIE MORENCY	2018-06-05	402645	141.34 \$
LIBRAIRIE LA LIBERTÉ	2018-06-05	402646	368.93 \$
LINDE CANADA LTÉE 15687	2018-06-05	402647	111.51 \$
MAXXAM ANALYTIQUE INC.	2018-06-05	402648	2 842.65 \$
MECANO RICHARD INC.	2018-06-05	402649	308.22 \$
MESSAGERIE BOBBIE INC.	2018-06-05	402650	15.81 \$
MINI-VERT (LE)-MÉLISSA DE LA FONTAINE	2018-06-05	402651	677.25 \$
MOBILIER DE BUREAU MBH	2018-06-05	402652	745.04 \$
M.R.C. DE LA JACQUES-CARTIER	2018-06-05	402653	1 000.00 \$
NICOLE GUILMETTE RELIEURE	2018-06-05	402654	82.00 \$
NORTRAX QUÉBEC INC.	2018-06-05	402655	133.21 \$
OPTI-MAX INC.	2018-06-05	402656	31.50 \$
PARE OUELLET BIGAQUETTE & ASS.	2018-06-05	402657	220.32 \$
PORTES DU QUÉBEC (LES)	2018-06-05	402658	1 518.85 \$
PROTECTION INCENDIE PC	2018-06-05	402659	2 046.96 \$
PROVENCHER ISABELLE	2018-06-05	402660	7.54 \$
PURIBEC INC.	2018-06-05	402661	155.77 \$
RABAIS CAMPUS	2018-06-05	402662	29.83 \$
REAL HUOT INC.	2018-06-05	402663	5 240.00 \$
REGIE REG. GEST.MAT.RES. DE PORTNEUF	2018-06-05	402664	12 196.22 \$
ROY SYLVIE	2018-06-05	402665	59.34 \$
LE SAISONNIER	2018-06-05	402666	58 048.25 \$
SANI ORLEANS	2018-06-05	402667	1 676.06 \$
SEAO-MEDIAS TRANSC. S.E.N.C.	2018-06-05	402668	190.94 \$
SEBASTIEN ROY ELECTRICIEN	2018-06-05	402669	3 828.39 \$
SERVICES DE SANTE MÉDISYS	2018-06-05	402670	548.42 \$
SOCIETE PROTECT. DES ANIMAUX	2018-06-05	402671	1 291.67 \$
SOLUTIONS INDUSTRIELLES HB	2018-06-05	402672	432.42 \$
SOLUTIONS D'AFFAIRES KONICA MINOLTA LTÉE	2018-06-05	402673	527.91 \$
S-PACE SIGNALETIQUE INC.	2018-06-05	402674	1 122.15 \$
SPECIALISTE STYLO-PAPETERIE INC.	2018-06-05	402675	613.30 \$
STUDIO CRÉATIF (VALÉRIE GARON)	2018-06-05	402676	1 052.02 \$
TRAITEUR DES ANGES (LE)	2018-06-05	402677	707.39 \$
TREMBLAY MARIE-PIERRE	2018-06-05	402678	120.00 \$
ENERGIE VALERO INC.	2018-06-05	402679	1 882.41 \$
ENTREPRISES J.S. LAUZON INC.	2018-06-05	402680	17 131.28 \$
ENTREPRISES P.E.B. LTEE (LES)	2018-06-05	402681	8 469.78 \$
CARRENO GUSTAVO	2018-06-05	402683	217.15 \$
DION DANY	2018-06-05	402684	50.74 \$
ILTIS JÉROME	2018-06-05	402685	15.31 \$
HYDRO-QUEBEC	2018-06-05	402686	2 093.04 \$
HYDRO-QUEBEC	2018-05-09	3270	3 391.03 \$
HYDRO-QUEBEC	2018-05-09	3271	440.93 \$
HYDRO-QUEBEC	2018-05-09	3272	20.69 \$
HYDRO-QUEBEC	2018-05-09	3273	3 691.14 \$
HYDRO-QUEBEC	2018-05-09	3274	2 627.32 \$



NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
HYDRO-QUEBEC	2018-05-09	3275	2 771.27 \$
HYDRO-QUEBEC	2018-05-09	3276	1 292.53 \$
HYDRO-QUEBEC	2018-05-09	3277	2 345.73 \$
BELL CANADA	2018-05-09	3278	44.52 \$
BELL CANADA	2018-05-09	3279	628.41 \$
BELL CANADA	2018-05-09	3280	941.40 \$
PETROLES IRVING MARKETING S.E.N.C.	2018-05-10	3282	5 757.28 \$
VISA-CLAUDETTE ROBILLARD	2018-05-16	3283	23.90 \$
VISA-DANY DION	2018-05-16	3284	585.48 \$
VISA-DOMINIC HAMEL	2018-05-16	3285	168.00 \$
VISA-FRANCOIS GAGNE	2018-05-16	3286	518.42 \$
VISA-JEAN BLAIS	2018-05-16	3287	10.35 \$
VISA-MAXIM BAILLARGEON	2018-05-16	3288	478.02 \$
VISA-NANCY GIROUX	2018-05-16	3289	257.54 \$
VISA-RICHARD FORTIN	2018-05-16	3290	10.00 \$
VISA YVES GENDRON	2018-05-16	3291	83.45 \$
VILLE DE QUEBEC	2018-05-16	3292	52 135.25 \$
C.C.A.P.	2018-05-22	3293	1 524.33 \$
	GRAND TOTAL:		432 055.99 \$



ANNEXE 2
Liste des engagements budgétaires – Mai 2018

LISTE DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES MAI 2018 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT							
No de bon	Date comm.	Fournis-seur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
ADM-104484	16-05-18	PETR10	3260.63	Blais Jean		ESSENCE	02 32300 631
ADM-104545	01-05-18	BELL20	1373.88	Blais Jean		CELLULAIRE	02 11000 339
ADM-104633	03-05-18	SPEC05	171.31	Laplane Annie		cartouche imprimante Annie TN-850 (8000)	02 19000 670
ADM-104634	03-05-18	SPEC05	134.76	Blais Jean		Fourniture de bureau	02 19000 670
ADM-104635	07-05-18	SEAO05	190.94	Blais Jean		Frais d'addendas 18-426, 18-420	02 19100 340
ADM-104636	07-05-18	NEGO50	5472.81	Blais Jean	072-2017	PRI 2018 -7 mois	02 19300 331
ADM-104637	08-05-18	SOLU30	1613.10	Labrecque Richard		Mobiliers bureau DG	02 19300 640
ADM-104638	09-05-18	DECA05	160.00	Blais Jean		Caméra avec microphone pour Service incendie	02 19300 640
ADM-104639	09-05-18	DECA05	193.16	Blais Jean		3 petites switchs - bureau étudiant- Max-Spair	02 19300 640
ADM-104640	09-05-18	ETUD10	2299.50	Labrecque Richard	154-2018	Obligations mun. / Recherche servitudes-barrage lac Beauport	02 32000 419
ADM-104641	09-05-18	REGR20	450.00	Labrecque Richard	158-2018	Cotisation 2018 Mun. membre du RGATLB	02 62200 494
ADM-104642	10-05-18	SEAO05	229.95	Blais Jean		Addenda 18-427 et 18-429	02 19100 340
ADM-104643	11-05-18	SPEC05	206.82	Blais Jean		PAPETERIE - W18923	02 19000 670
ADM-104644	14-05-18	ALIM05	244.76	Labrecque Richard		Alimentation conseil - Mai 2108	02 11000 610
ADM-104645	15-05-18	BOIL10	1178.49	Labrecque Richard	167-2018	Acte notarié - Acquisition chapelle St-James	02 70200 419
ADM-104646	15-05-18	ADGM05	800.00	Labrecque Richard		Congrès ADGMQ - Juin 2018	02 14001 454
ADM-104647	16-05-18	TBLT05	229.95	Blais Jean		réparation téléphone #222 et configurations diverses	02 19300 640
ADM-104648	17-05-18	PGGO05	250.65	Blais Jean		réinstallation poste Roger Bouchard	02 13200 414
ADM-104649	22-05-18	MEDI05	546.13	Blais Jean		Enveloppes 9 x 12 avec logo	02 19000 670
ADM-104650	22-05-18	SOLU20	11.50	Blais Jean		CARTE SIM MULTI LTE	02 19300 640
ENV-471059	01-05-18	GEST10	756.43	Gendron Yves		Élantra remorquage, chang pneus, chang ressort suspension	02 47400 525
ENV-471060	01-05-18	LOCA25	962.34	Gendron Yves		Location Pick-Up Environnement	02 47001 515
ENV-471061	02-05-18	MINI47	677.25	Duff-Talbot Corinne		Conférence en environnement Zéro Déchet	02 47000 340
ENV-471062	02-05-18	GAUD10	705.03	Duff-Talbot Corinne		Collecte add.Recyclage Entourage-sur-le-lac	02 45111 446
ENV-471063	02-05-18	GAUD10	565.81	Duff-Talbot Corinne		Roll off Le Relais	02 45110 446
ENV-471064	02-05-18	GAUD10	456.91	Duff-Talbot Corinne		Collectes add.ordures Halte LB et Entourage	02 45110 446
ENV-471065	09-05-18	GAUD10	71.36	Gendron Yves		Location conteneurs tennis et soccer	02 45211 526
ENV-471066	09-05-18	GEST10	126.43	Godin Christian		Changement d'huile et pose de pneus pick up	02 47001 525
ENV-471067	15-05-18	SERV30	16096.50	Duff-Talbot Corinne	131-2017	Disposition des encombrants	02 45123 446
REC-706330	01-05-18	ASSO60	132.00	Côté-Allard Marianne		Frais de salaire - Surveillant - 5 mai 2018	02 70150 146
REC-706331	03-05-18	CENT08	287.44	Hamel, Dominic		Nacelle - Installation filets soccer	02 70150 522
REC-706332	03-05-18	DIST35	177.06	Hamel, Dominic		Filets basketball	02 70150 522
REC-706333	03-05-18	SEBA60	454.15	Hamel, Dominic		Correction pente de la dalle de béton - Garage soccer	02 70150 522
REC-706335	03-05-18	LATU10	367.92	Hamel, Dominic		Bottes et pantalons - Concierge - Érik Beaudoin	02 70123 650
REC-706336	03-05-18	LATU10	367.92	Hamel, Dominic		Bottes et pantalons - Concierge - Daniel Gosselin	02 70123 650
REC-706337	03-05-18	AIRL50	69.17	Roy Sylvie		Location bonbonnes C02 - Piscine	02 70140 635
REC-706338	03-05-18	HOLM70	340.00	Provencher Isabelle		Spectacle du Homie's band - 20 juillet 2018	02 70150 419



No de bon	Date comm.	Fournis-seur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
REC-706339	03-05-18	PROD72	2586.94	Provencher Isabelle	113-2018	Spectacle - Marco Calliari - 25 juillet - Inclus sono et éclairage	02 70150 419
REC-706340	03-05-18	SAIS05	200.00	Provencher Isabelle		Maquillage et animation - Fête nationale	02 70207 447
REC-706341	03-05-18	CEGE75	143.72	Roy Sylvie		Colloque adjointes administratives et travailleurs bureautique 2018	02 70100 454
REC-706342	04-05-18	TIMO70	250.00	Provencher Isabelle		Atelier de survie en forêt	02 70150 419
REC-706343	07-05-18	MAHE05	827.82	Roy Sylvie		Service gestion parasitaire 2018	02 70122 522
REC-706344	07-05-18	CONT70	684.10	Roy Sylvie	142-2018	Conteneur pour corvée de ménage	02 70160 522
REC-706345	07-05-18	ASSA65	12601.26	Roy Sylvie	151-2018	Mise en place nouveau système traitement eau	23 08018 722
REC-706346	07-05-18	ASSA65	7546.96	Roy Sylvie	151-2018	Caractérisation environnementale de site supplémentaire	23 08018 722
REC-706347	09-05-18	IBSS30	344.93	Hamel, Dominic		Changement du lecteur - Porte soccer - Chalet loisirs	02 70124 522
REC-706348	09-05-18	SECU60	25268.80	Roy Sylvie	164-2018	Contrat de surveillance des parcs 2018	02 29001 451
REC-706349	10-05-18	CANA05	114.98	Hamel, Dominic		Planches bois, vis de 6 pouces et lubrifiant à vis - Racks CN	02 70144 522
REC-706350	11-05-18	QUBU70	25.00	Côté-Allard Marianne		Frisbee pour coffre à jouets	02 70100 640
REC-706351	11-05-18	TERR70	1724.63	Hamel, Dominic		Cadre et moustiquaire - Terrain de tennis	02 70153 521
REC-706352	11-05-18	HAME80	1080.77	Roy Sylvie	151-2018	Excavation pour étude de sol	23 08018 722
REC-706353	16-05-18	AIRL50	229.95	Hamel, Dominic		Remplissage bonbonne C02	02 70140 635
REC-706354	16-05-18	PROD40	344.93	Hamel, Dominic		Produits ménagers - Conciergerie	02 70123 640
REC-706355	16-05-18	SAIS05	50000.00	Roy Sylvie	037-2018	2e versement - Camp de jour F.V. 2018	02 70155 447
REC-706356	16-05-18	COMS10	143.72	Roy Sylvie		Fausse alarme école Montagnac - Surveillant plateaux	02 70120 522
REC-706357	16-05-18	COMS10	143.72	Roy Sylvie		Porte laissée débarrée par concierge - École Montagnac	02 70120 522
REC-706358	16-05-18	IMPR70	179.36	Roy Sylvie	052-2018	Coroplastes Stationnement fermé, flèche et Bienvenue	23 08018 722
REC-706359	16-05-18	DIAB05	51.74	Lévesque Kim	052-2018	Graphisme - Coroplastes Stationnement fermé, flèche et Bienvenue	23 08018 722
REC-706360	17-05-18	CONS40	4484.03	Roy Sylvie	052-2018	Réparation stationnement / Réfection descente	02 70160 522
REC-706361	17-05-18	PURI50	34.49	Hamel, Dominic		Poudre à test d'eau	02 70140 635
REC-706362	17-05-18	CANA05	57.49	Hamel, Dominic		Corde jaune + Pieux	02 70144 522
REC-706363	22-05-18	AQUA50	114.98	Hamel, Dominic		Pilules pour tests d'eau - Piscine	02 70140 635
REC-706364	22-05-18	DIST35	126.19	Côté-Allard Marianne		Matériel coffre à jouet	02 70100 640
REC-706365	22-05-18	INTE40	774.01	Provencher Isabelle		Autobus pour Flashmob - Accueil résidents	02 11002 315
SEC-202186	01-05-18	CTMQ05	114.98	Gadoury Steeve		Monitor5 à reprog. 136WJQ3404 -Thomas M. (Equipe. 1 - Groupe 3 - Générale et réparer le clip)	02 22000 339
SEC-202192	01-05-18	SERV64	544.98	Dion Dany		évaluation pompier pré- embauche Anthony Perrier	02 22000 416
SEC-202194	01-05-18	ANTO50	402.41	Dion Dany		Bottes de cuir pour Karl Rousseau grandeur 10.5	02 22400 650
SEC-202195	04-05-18	CSEI60	516.13	Dion Dany		Crépine de fond	02 22000 640
SEC-202196	07-05-18	DROL33	172.46	Gadoury Steeve		Vérification annuelle SAAQ 651	02 22202 525
SEC-202197	08-05-18	DICO10	68.99	Dion Dany		2boites: 1 facial, 2 app. respiratoires, 1 kit couteau	02 19000 321
SEC-202198	09-05-18	AREO05	114.98	Dion Dany		changer vitre facial Apria / 2 app. Resp. Apria sous garantie	02 22000 640
SEC-202199	16-05-18	PROD40	765.26	Dion Dany		Savon pour laveuse : vêtements de combat	02 22400 650
URB-600337	04-05-18	PARE80	229.95	Collin Jimmy		Huissier pour Mont Tourbillon & Const. Multi-	02 12000 410



No de bon	Date comm.	Fournis-seur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
						Domaines	
URB-600338	07-05-18	MESS10	91.35	Fortin Richard		7 envois - Appel d'offres 18-433 camionnette compacte 4x4	02 19000 321
URB-600339	22-05-18	EDIT10	409.50	Fortin Richard		Renouvellement annuel - droit québécois environnement	02 61000 494
VOI-313965	01-05-18	CANA05	63.24	Giroux Nancy		Achat de piquets d'arpentage	02 32200 640
VOI-313966	03-05-18	SEBA60	445.69	Giroux Nancy		Travaux d'électricité mairie	02 19300 522
VOI-313967	03-05-18	SEBA60	122.78	Giroux Nancy		Déplacer plinthe bureau des archives caserne	02 22000 522
VOI-313968	03-05-18	DICO10	53.06	Blackburn Mathieu		Envoi de mat de drapeau et gabarit	02 19000 321
VOI-313969	03-05-18	FERT05	24821.99	Blackburn Mathieu	103-2018	Entretien des espaces verts voirie	02 19301 522
VOI-313970	03-05-18	REAL05	1494.68	Blackburn Mathieu		pièces et accessoires pour puisard problème d'eau ch. du TDL	02 41500 521
VOI-313971	03-05-18	MAXX05	296.92	Giroux Nancy		analyse d'eau potable et usée	02 41300 453
VOI-313972	07-05-18	SPAC05	287.44	Giroux Nancy		Panneaux entrée interdite	02 41300 522
VOI-313973	07-05-18	ASPH50	402.41	Baillargeon Maxim		Asphalte pour nids de poules ch. Murphy	02 32401 521
VOI-313974	07-05-18	SIGN12	1034.78	Blackburn Mathieu		Ronds de pré-marquage jaunes (500)et blancs(500)	02 35501 649
VOI-313975	07-05-18	DESH05	172.46	Zicat Alain		Réparation pneus pépîne	02 32301 525
VOI-313976	08-05-18	SIGN12	287.44	Giroux Nancy		Clous de 14 pouces pour speed bump	02 32401 521
VOI-313977	08-05-18	ASPH50	574.88	Baillargeon Maxim		Pavage pour nids de poules	02 32401 521
VOI-313978	08-05-18	CANA05	158.16	O'Brien Shawn		Bois pour réparation bâtiment puits	02 41302 522
VOI-313979	08-05-18	ABTE50	114.98	Gagné François		Peinture blanche pour marquage de chemin	02 35501 521
VOI-313980	08-05-18	GROU38	143.72	Gagné François		3 rateaux et 2 pelles	02 32200 640
VOI-313981	08-05-18	EUGE05	40.47	Gagné François		1 caisse de mouchoirs	02 32200 640
VOI-313982	08-05-18	OPTI05	31.50	Giroux Nancy		1 caisse papier a mains brun	02 32200 640
VOI-313983	08-05-18	SIGN25	105585.46	Blackburn Mathieu	100-2018	Marquage de chaussée année 2018	02 35501 521
VOI-313984	08-05-18	ALLE05	517.39	Giroux Nancy		Réparation vanne régulatrice Pied de Roi et Passereaux	02 41300 521
VOI-313985	09-05-18	JOLI05	1034.78	Baillargeon Maxim		Transport de rebus de fossé	02 32401 521
VOI-313986	09-05-18	ENTR23	574.88	Baillargeon Maxim		0 3/4 pour la réserve	02 32401 521
VOI-313987	09-05-18	ASPH50	919.80	Baillargeon Maxim		Asphalte pour nid de poules Traverse de Laval	02 32401 521
VOI-313988	09-05-18	COTE05	229.95	Giroux Nancy		Changer serrures de place mairie	02 19300 522
VOI-313989	09-05-18	UTCF50	344.93	Giroux Nancy		Réparation compresseur des gicleurs caserne	02 22000 640
VOI-313990	09-05-18	SPAC05	43.69	Giroux Nancy		Lettrage du camion 10 roues	02 32304 525
VOI-313991	09-05-18	SPAC05	1365.90	Giroux Nancy		Panneaux d'aluminium pour signalisation	02 35501 649
VOI-313994	10-05-18	SPAC05	172.46	Blackburn Mathieu		3 panneaux pour voies réservées	02 35501 649
VOI-313995	10-05-18	IBSS30	420.38	Giroux Nancy		Ajout relais pour buzzer intercom caserne	02 22000 522
VOI-313996	10-05-18	STAN05	97038.90	Carréno Gustavo	159-2018	Production plan et devis réfection ch. du Brûlé	23 04118 721
VOI-313997	10-05-18	BETO50	3449.25	Blackburn Mathieu		Puisard pour piste cyclable TDL Mélézes	02 32401 521
VOI-313998	10-05-18	REAL05	3794.18	Blackburn Mathieu		Fonte pour puisard + accessoires	02 32401 521
VOI-313999	10-05-18	ASPH50	689.85	Baillargeon Maxim		Réparation de pavage bris d'aqueduc Grillons	02 41300 521
VOI-314000	10-05-18	LUMI05	97.73	Giroux Nancy		Lumière néon mairie	02 19300 640
VOI-314001	10-05-18	PREM05	459.90	Giroux Nancy		Néon lampe UV pour ch. des Brumes	02 41500 521
VOI-314002	10-05-18	CHEM05	459.90	Giroux Nancy		2 injecteurs 1/4 pour chlore puits	02 41300 522
VOI-314003	10-05-18	ULTR05	1034.78	Baillargeon Maxim	286-2015	700.2 litres de diesel clair	02 32300 631
VOI-314004	10-05-18	CANA05	43.58	Gagné François		Chaudières pour le garage	02 32200 640



No de bon	Date comm.	Fournis-seur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-314005	11-05-18	CONC30	1416.49	Giroux Nancy		Achat de 2 détecteurs de gaz	02 41500 643
VOI-314006	11-05-18	BOUL15	172.46	Baillargeon Maxim		Réparation bris d'aqueduc 80 Bois Franc	02 41300 521
VOI-314007	11-05-18	CANA05	34.49	Baillargeon Maxim		Clous pour insonorisation plafond bureau administration	02 19300 640
VOI-314008	11-05-18	EXCA30	402.41	Giroux Nancy		Réparation de 2 entrées d'eau	02 41300 521
VOI-314009	14-05-18	META50	229.95	Giroux Nancy		Plaque d'aluminium pour seuil de porte puits	02 41300 522
VOI-314010	14-05-18	SOLU15	201.21	Giroux Nancy		Rateaux	02 32200 640
VOI-314011	14-05-18	SOLU15	287.44	Giroux Nancy		Conduite d'acier pour armoire à gaz	02 32200 640
VOI-314012	14-05-18	ENTR45	1724.63	Blackburn Mathieu		Passage de la niveleuse sur ch. de gravier	02 32401 521
VOI-314013	14-05-18	CANA05	23.40	Zicat Alain		Boîtes électriques pour le garage.	02 32000 522
VOI-314014	14-05-18	ENTR23	344.93	Baillargeon Maxim		Disposition de matériel d'excavation	02 32401 521
VOI-314015	14-05-18	HYDR05	81.81	Zicat Alain		Hose pour la pépîne	02 32301 525
VOI-314016	14-05-18	LIND05	111.53	Baillargeon Maxim		Acétylène, oxygène, argoshield	02 32200 516
VOI-314017	14-05-18	EQUI10	574.88	Baillargeon Maxim		Lame pour scie a pavage	02 32200 640
VOI-314018	15-05-18	FRAN05	22040.71	Blackburn Mathieu	161-2018	Acquisition de 6 Lampadaires	23 04018 721
VOI-314019	15-05-18	CAMI75	58.47	Gagné François		Filtre pour camion 10 roues	02 32304 525
VOI-314020	15-05-18	NORT35	133.21	Gagné François		Huile pour la pépîne	02 32301 525
VOI-314021	15-05-18	INDU10	27.53	Gagné François		Tendeur de sécurité pour trailer asphalte	02 32001 526
VOI-314022	15-05-18	ASPH50	574.88	Baillargeon Maxim		Asphalte pour nids de poules ch. Ermitage et Sommet	02 32401 521
VOI-314023	16-05-18	ASPH50	689.85	Baillargeon Maxim		Asphalte pour nids de poules	02 32401 521
VOI-314024	16-05-18	ALT130	1799.36	Baillargeon Maxim		Couper arbre pour piste cyclable TDL sud	02 32401 521
VOI-314025	16-05-18	DICO10	7.64	Giroux Nancy		Réception de colis de Chem Action	02 19000 321
VOI-314026	16-05-18	MAXX05	2545.73	Giroux Nancy		Analyse d'eau potable et usées	02 41300 453
VOI-314027	16-05-18	LABO05	287.44	Giroux Nancy		Inspection par caméra 21 Grand Bois	02 41500 521
VOI-314028	17-05-18	ENTR23	3449.25	Baillargeon Maxim		Terre à gazon et disposition de souches	02 32401 521
VOI-314029	17-05-18	CONS40	2299.50	Baillargeon Maxim		Location pelle mécanique et camion arracher souches TDL sud	02 32401 521
VOI-314030	17-05-18	BOUL15	114.98	Gagné François		14 rouleaux de tourbe et 1 sac de graines	02 32401 521
VOI-314031	22-05-18	SAUV30	977.29	Giroux Nancy		Élaboration procédures plan espaces clos	02 41500 521
VOI-314032	22-05-18	BOUL15	317.41	Baillargeon Maxim		Graines à gazon entretien chemin	02 32401 521
VOI-314033	22-05-18	CARR30	402.41	Baillargeon Maxim		0 3/4 pour le chemin de l'Éperon	02 32401 521
VOI-314034	22-05-18	JOLI05	459.90	Baillargeon Maxim		Transport matériel ch. de l'Éperon	02 32401 521
VOI-314035	22-05-18	ALGA30	718.59	Giroux Nancy		Réparation du mur montée du Bois-Franc	02 32401 521
VOI-314036	22-05-18	SIGN12	2644.43	Blackburn Mathieu		20 barils +20 cones+pesées	02 35501 521